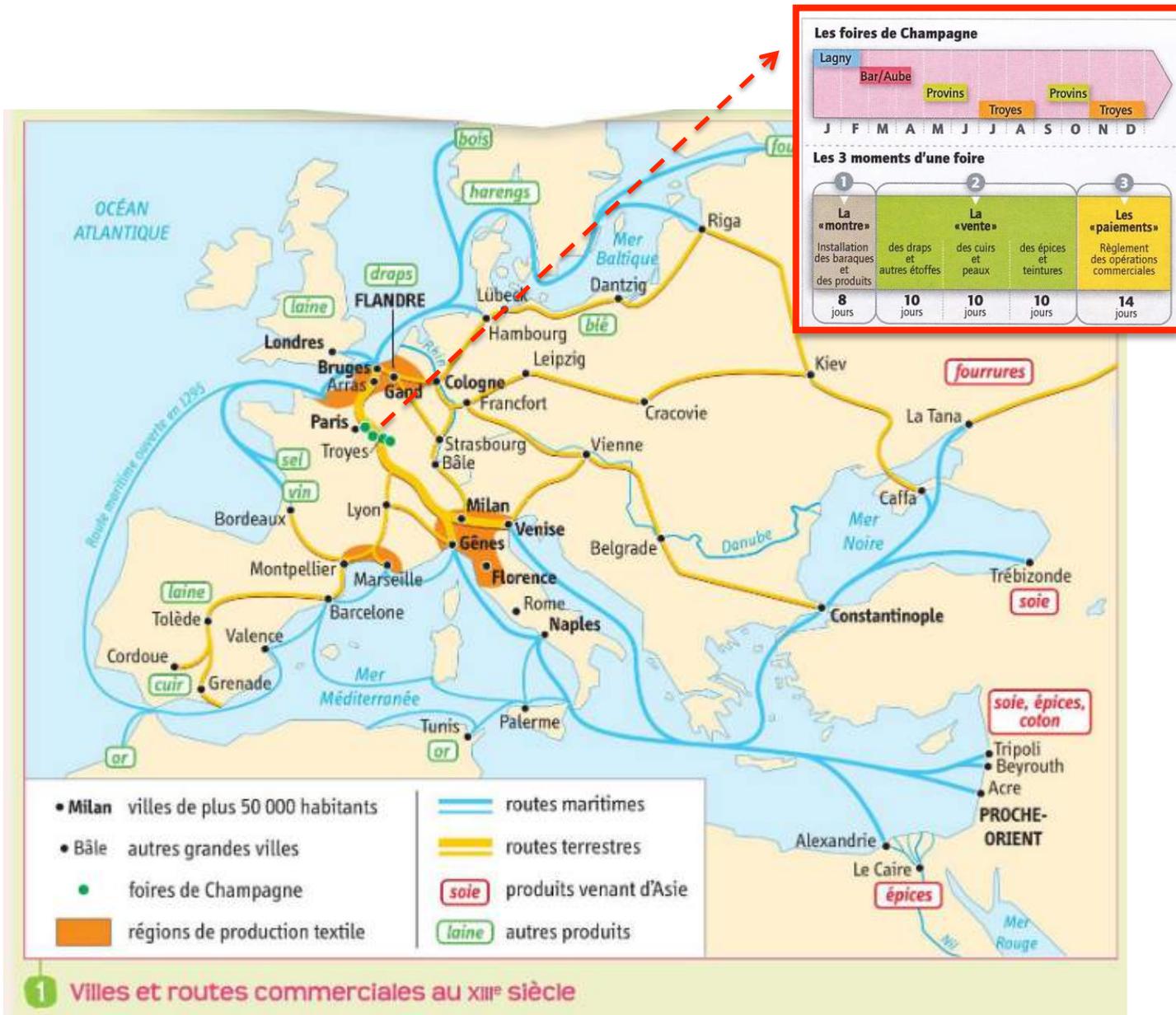


« Je suis marchand de vin dans la grande
ville de Bruges.

Pour les affaires, il vaut mieux habiter une
grande ville comme Bruges.

Mais Bruges n'est pas la seule grande ville
marchande d'Europe... »

Villes et routes commerciales en Occident au Moyen-âge



Carte extraite du manuel 5^e Hatier page 94 - La même carte est dans le manuel Nathan page 92

« ...Bruges est une grande ville née autour du château des comtes de Flandres, le burg.

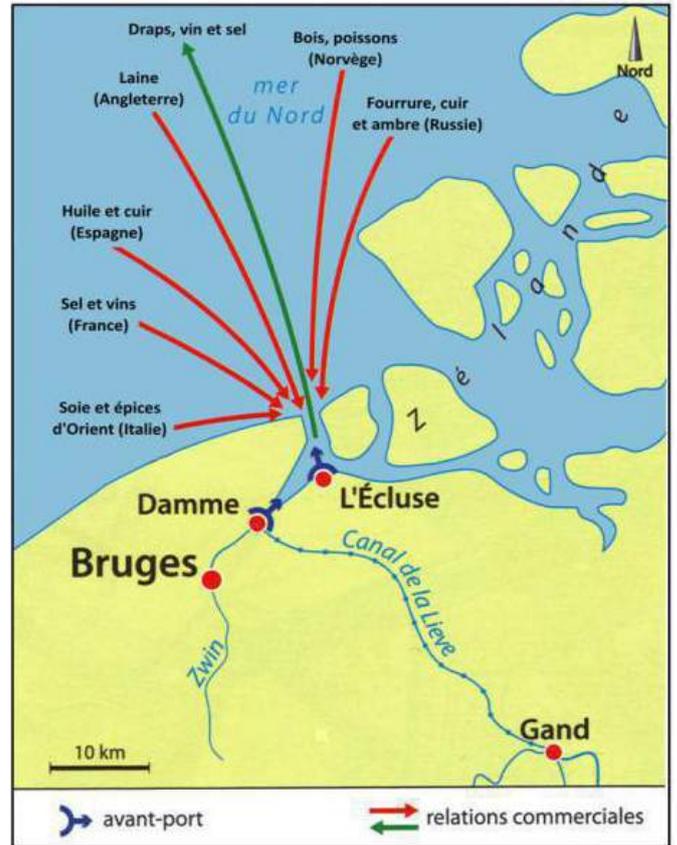
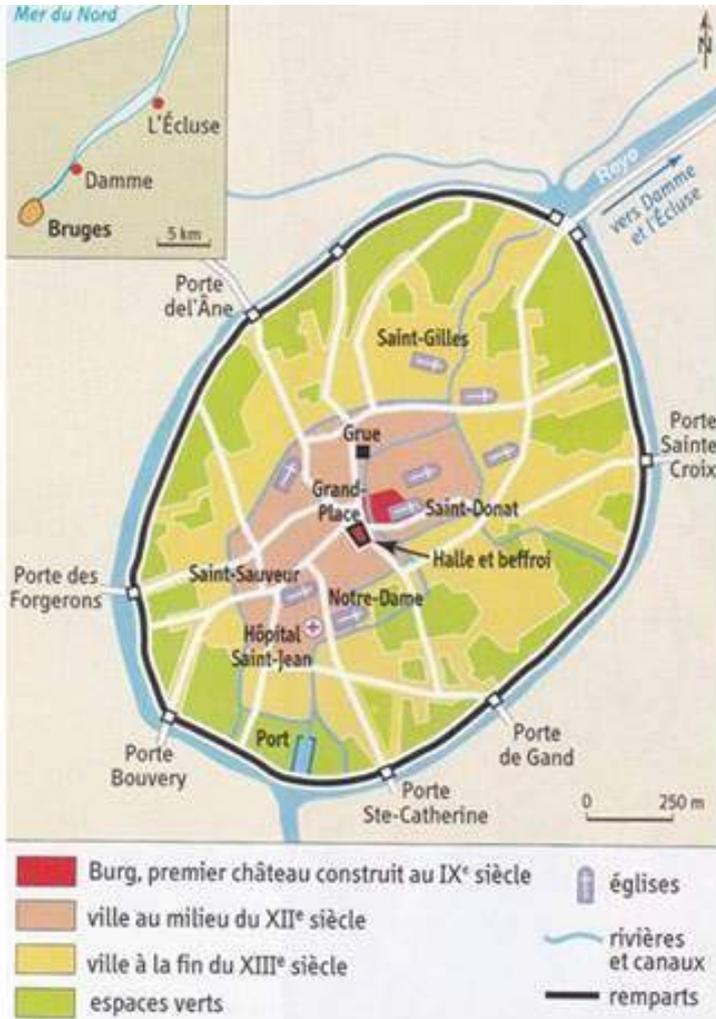
Par la suite pour les besoins de ceux de la forteresse, des marchands commencèrent à affluer près du château... Ensuite des aubergistes se mirent à construire et à préparer des logements pour fournir à manger et à se loger à ceux qui faisaient affaire avec le seigneur.

Ainsi, Elle s'est rapidement développée et agrandie. Elle compte 50.000 habitants en 1300.

Elle est reliée aux ports maritimes de Damme et l'Écluse par des embarcations légères.

Idéalement située en mer du Nord en Europe, elle est l'un de principaux marchés au monde avec sa rivale Venise... il me semble et je ne suis pas le seul de cet avis, que l'activité commerciale de Bruges dépasse celle de Venise »

Cartes extraites du manuel 5^e Hatier page 96



« La ville de Bruges est dédiée au commerce et ressemble à un
gros marché

où sont fabriqués ou s'échangent

des marchandises, des services et des produits agricoles :

les rues de la ville ont donc quelques particularités... »



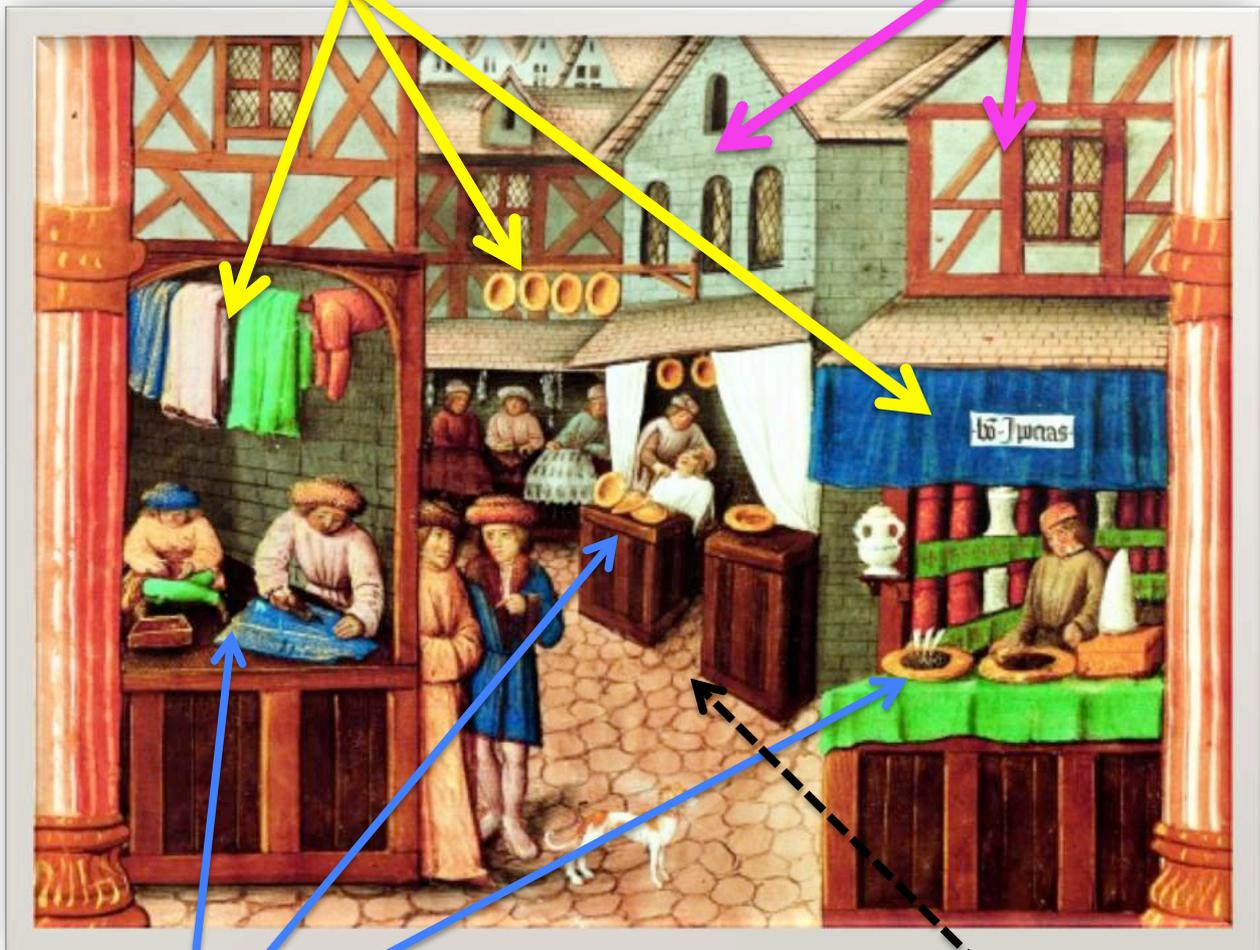
Rue marchande au Moyen-âge

Page enluminée extraite d'un manuscrit du XIVe siècle

BNF

Les enseignes : forme de publicité du commerce. Ici, trois types de commerces sont visibles : accrocher ses échantillons chez le tailleur, utilisation de son outil de travail chez le barbier, et l'indication écrite de l'apothicaire

Les maisons : Elles sont composées d'un rez-de-chaussée à usage professionnel, l'ouvroir, et d'un ou deux étages à usage d'habitation. Les toits sont couverts de tuiles ou ardoises, obligatoires dans les villes pour limiter les incendies.



Les boutiques : elles ouvrent largement sur la rue. On les appelle des ouvroirs. Le comptoir empiète sur la voirie mais de ce fait chacun peut voir travailler les artisans. Cette pratique permet aux clients de juger sur pièce la qualité des produits.

La rue : elle est pavée, ce qui est rare au moyen-âge et de ce fait facile à nettoyer. Cette propreté doit inciter les citadins à emprunter la rue et favoriser le commerce. L'hygiène de la ville devient une préoccupation majeure à partir du XIV^e siècle car elles demeurent sales dans la majorité des cas. En effet, les citadins jetaient par la fenêtre ordures et eaux usagées, souillant ainsi les rues dépourvues d'égouts.

« La ville regroupe
différents corps de métiers...

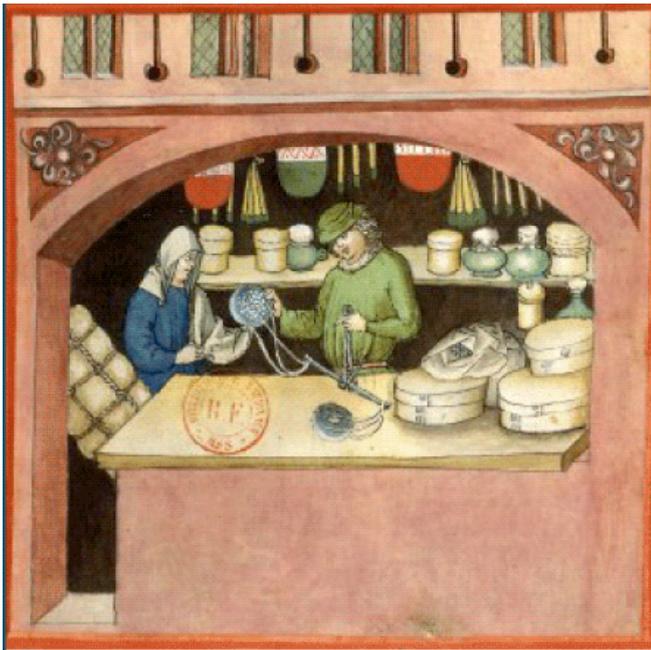
Les artisans

et

Les commerçants

Forment donc la majorité
de la population urbaine...

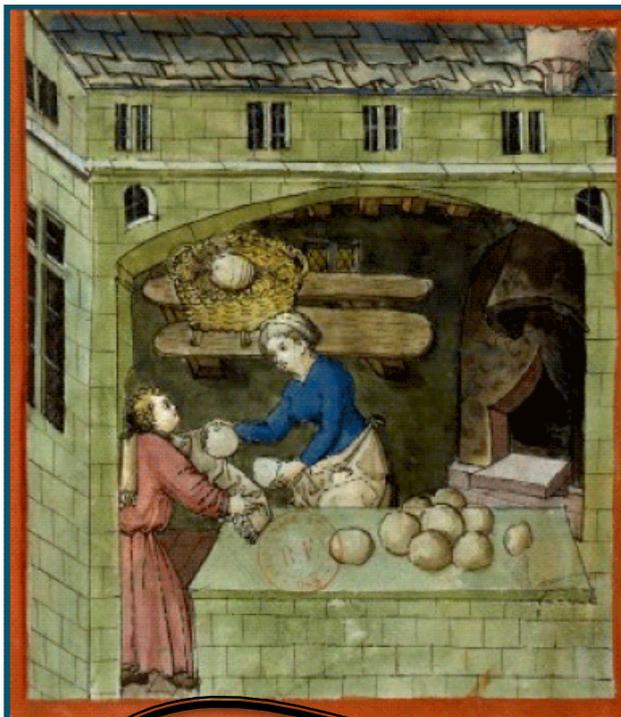
En voici quelques-uns... »



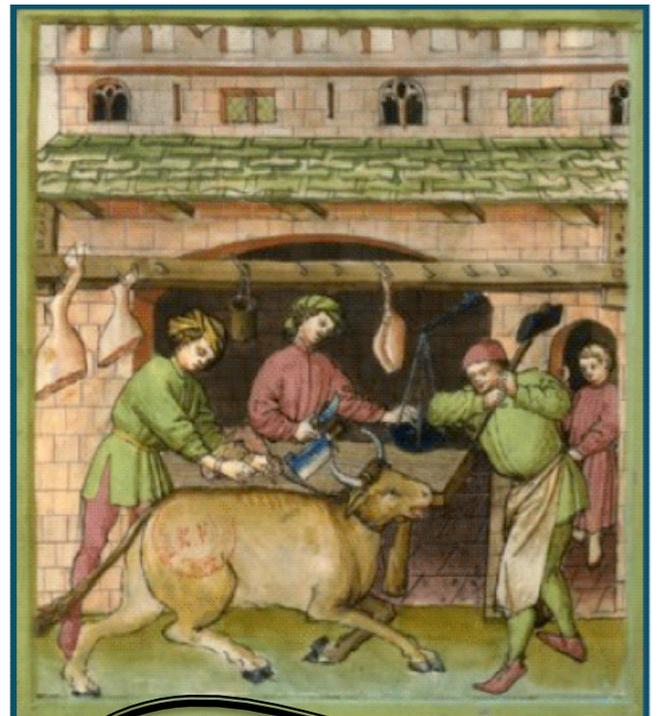
Le marchand de vêtements de laine



Le marchand de riz



Le boulanger



Le boucher

« Les artisans

travaillent dans des ateliers

ouverts sur la rue

(des ouvroirs).

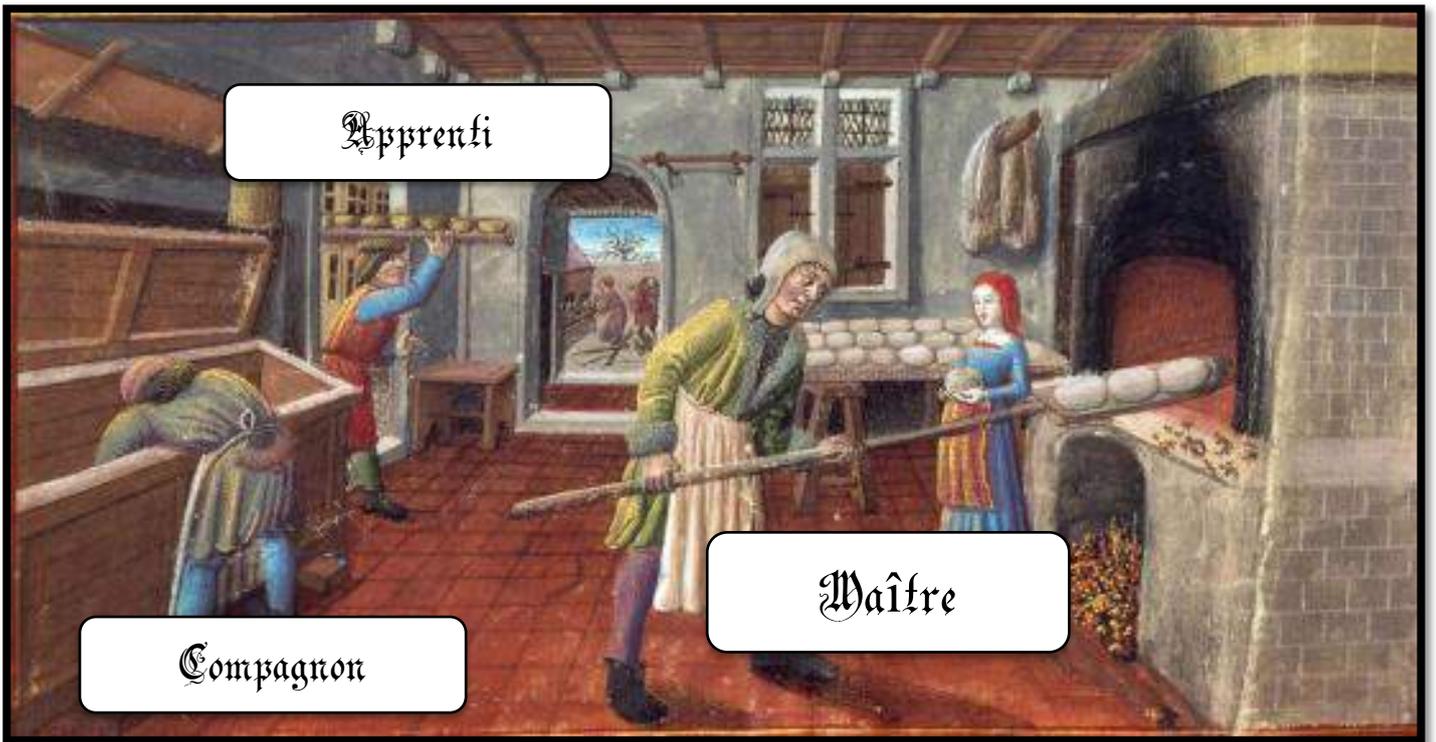
Dans chaque atelier,

un maître (patron) emploie

des compagnons (ouvriers)

ainsi que des apprentis... »

Le métier de boulanger, miniature extraite d'un missel franciscain, XVe siècle, BN Lyon



Témoignage de Jeannot,

Apprenti-tisserand

Je viens de Gênes et j'ai été confié à mon maître Jean de Tournai afin d'apprendre le métier de tisserand.

Je suis entré à son service tout jeunot en tant qu'apprenti. Durant mes 7 années d'apprentissage, j'ai été logé, nourri et formé par mon maître pour devenir compagnon (ou valet).

Pour pouvoir devenir maître à mon tour, je dois réaliser un chef-d'œuvre suivant des règles bien précises.

Ce n'est qu'avec l'accord des autres maîtres du métier que je pourrais devenir à mon tour un maître tisserand et prendre un apprenti.

Un atelier de couture, miniature italienne, vers 1400, BN



Compagnon

Maître

Apprenti

Apprenti

« Dans la ville,

Chaque métier a ses propres règles,
c'est pourquoi, Nous les marchands
nous sommes regroupés en guildes et
les artisans d'un même métier sont
regroupés dans une association que
l'on appelle corporation.

Les corporations sont chargées de fixer les
conditions de travail et la façon de fabriquer les
produits... »

Le règlement des couteliers

« Le coutelier doit jurer sur les Saints qu'il fera métier loyalement selon les usages et coutumes du métier qui sont :

1. Un coutelier ne peut avoir ensemble que deux apprentis et il ne peut les prendre pour moins de six ans de service.
2. Un coutelier ne peut ni ne doit ouvrir aux jours de fête, ni la nuit, car la clarté de la nuit ne suffit pas pour exercer le métier.
3. Aucun coutelier ne peut ni ne doit soustraire apprenti ou valet à autrui avant qu'il n'ait accompli son temps de service.
4. Aucun coutelier ne peut ni ne doit mettre de l'argent sur un manche d'os.
5. Celui qui ne respecte pas un des articles du règlement paiera une amende de 5 sous parisis chaque fois qu'il sera pris
6. Dans le métier, il y a onze jurés (les chefs du métier qui représentent celui-ci auprès des autorités de la ville) ».

Extrait du Règlement des couteliers de Paris, 13^e siècle



« Nous, habitants des villes
étions comme ceux des campagnes,
sous l'autorité du seigneur.

Mais nous avons cherché à nous libérer de
l'autorité du seigneur en obtenant de lui le droit
de nous gouverner nous-même,

Ainsi, nous avons obtenu une charte de
franchise, notre ville est désormais une
commune dirigée par des magistrats nommés
par le comte et appelés les échevins... ce sont
souvent des bourgeois.



Article 1  Le comte nommera tous les ans les échevins. Quand il prend possession du pays, le comte doit jurer devant les échevins de conserver à la ville ses coutumes et ses règlements.

Article 10 : Le comte se réserve les amendes et les délits concernant les monnaies ainsi que le soin de réprimer les crimes commis contre la Sainte Eglise.

Article  **26** : Si une personne est bannie de la ville, le comte ne pourra pas prendre ses biens.

Article 48  : Si le comte accuse les échevins d'avoir mal rendu la justice et que le jugement des échevins est confirmé par les échevins des autres villes, le comte leur doit réparation du déshonneur.

Article 56 : Les échevins ont le pouvoir d'établir des impôts pour payer les dépenses et les dettes de la ville.

Article 61  : Le comte est tenu de promulguer les règlements fait par les échevins.

Échevin = un membre du conseil communal

L' autonomie de notre ville

est

symbolisée

par un sceau, et un beffroi.. »



Le sceau

Le sceau de Bruges, Archives nationales, Paris.
Il authentifie les actes du Conseil communal.



Le beffroi

La halle

La halle et le beffroi de Bruges, le livre scolaire.

La halle est un marché couvert mais elle sert aussi de lieu de réunion pour le conseil communal

Le beffroi de 83 mètres de haut contient la cloche pour prévenir des dangers

Et sert aussi de dépôt pour les archives de la ville.

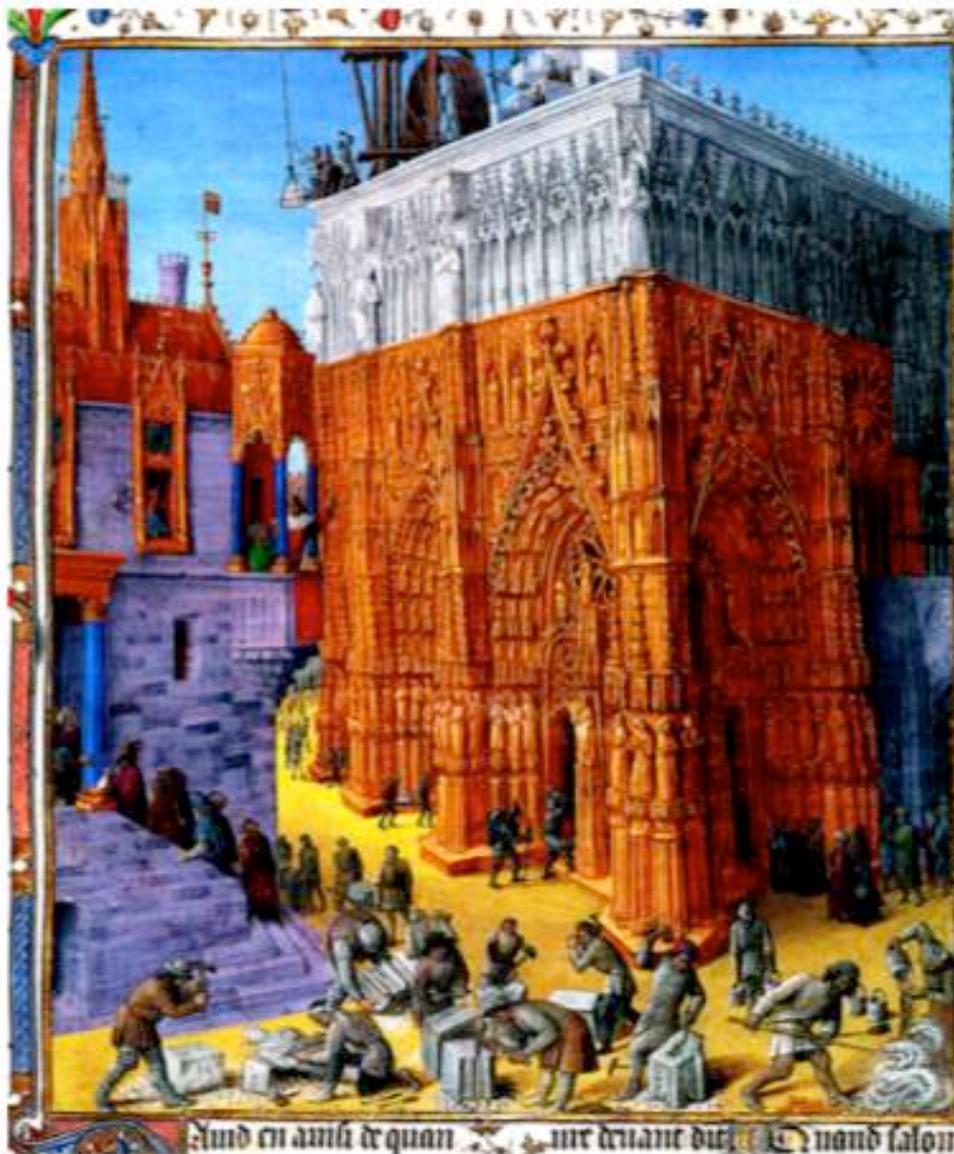
« **L'**Eglise est très présente en ville...

Grâce à ses seigneuries, à la dîme, mais aussi aux dons des fidèles, elle est riche et puissante, Cela lui permet d'exercer plusieurs rôles importants au sein de notre société :

Ainsi, elle prend en charge l'enseignement dans les écoles et les universités, l'assistance aux malades dans l'hôtel-Dieu et l'aumône aux pauvres.

Tandis que l'évêque fait construire des cathédrales pour y rassembler les chrétiens, les religieux des ordres mendiants ouvrent des couvents et prêchent la parole de dieu et le respect de la morale auprès des citadins...

La cathédrale, résidence de l'évêque dans la ville.
Ici une cathédrale gothique en construction :



Une cathédrale en construction
Enluminure de Jean Fouquet, XV^e siècle, BNF, Paris.

Jean fouquet, XV^e siècle, BNF.

La cathédrale de Bruges



Cathédrale Saint Sauveur au coeur de Bruges - photo : [Flickr](#)

La Cathédrale Saint Sauveur est la plus ancienne église de Bruges. Elle fut construite entre les XII^{ème} et XV^{ème} siècles. Elle est d'architecture gothique mais certains éléments viennent de l'époque de la renaissance flamande. On y trouve aussi un mausolée et un musée. Des concerts d'orgues y sont régulièrement organisés.

L'intérieur est richement décoré : on y trouve des gobelins, des stalles ou encore des tapisseries installées dans le chœur. L'édifice comporte une grande tour dont le sommet est particulier : il prolonge la tour avec une couronne composée de huit tours miniatures.



La prise en charge des malades Dans un de Hôtel-Dieu



Miniature du XVe siècle

L'assistance aux pauvres



Scène de la vie d'Andréa Gallerani
qui fonda la Congrégation des Frères de la Miséricorde
Représentation attribuée à Guido de Siena, vers 1275, Italie

Les ordres mendiants

A la rencontre des habitants de la ville.



Le moine Franciscain Saint Bernardin prêche sur la place publique de Sienne
Huile sur bois, 1455, Italie.

La prise en charge de l'enseignement (écoles et universités)



Ecole de l'évêché.
Enluminure du XII^e siècle
BNF Paris